



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire n° FFM 00001
du Dimanche 21 Août 2011

PROCÈS-VERBAL

1 - ORDRE DU JOUR	2
2 - POINTAGE DES PRÉSENTS ET DES POUVOIRS	2
3 - ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION.....	2
3.1 – MARQUE «FÉDÉRATION FRANÇAISE MÉDIÉVALE»	2
3.2 – STATUTS, RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DE LA FÉDÉRATION	3
3.3 – PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.....	3
4 - RÈGLEMENTS DE COMBATS DE LA FÉDÉRATION.....	3
4.1 – RÈGLEMENT D'ARCHERIE	3
4.2 – RÈGLEMENT DE MÊLÉE	3
5 - CONCLUSION	3

GC



1 - ORDRE DU JOUR

Les thèmes abordés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, de l'association «Fédération Française Médiévale», qui se s'est tenue à Aigues-Mortes (30220) le 21 Août 2011, sont :

- marque «Fédération Française Médiévale»,
- mises à jour des Statuts, Règlement Intérieur et Charte,
- révision du Règlement d'Archerie,
- révision du Règlement de Mêlée,
- préparation des prochaines Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire.

2 - POINTAGE DES PRÉSENTS ET DES POUVOIRS

STATUT	MEMBRE	PSEUDONYME	TÉLÉPHONE / MAIL	Présent	Absent	Diffusion
. Présidente	MOURAREAU Patricia	Esclarmonde	06 18 95 15 62 compagnie@les-feals-compaings.com	X		X
. Vice-Président	CARRIÈRE Gilles	Canilhac	06 13 53 36 40 contact@chevaleresque.com	X		X
. Trésorier	VALLAT Patrick	Humbert de la Vallée dit Le Barde	06 07 61 02 34 contact-lir@laposte.net	X		X
. Trésorière Adjointe	TADIOTTO Romana	Sancie de Cornouailles dite Fée Bleue	06 67 79 81 52 feebleue62@myspace.com	X		X
. Secrétaire	ACHARD Joël	Bernard de Saint Crépin	06 07 99 79 91 lordreducroissant@orange.fr		X (R)	X
. Secrétaire Adjoint – Correspondant Archerie	GARNIER Michaël	Xavier de Bellegarde	06 71 57 04 33 mg.revest@orange.fr	X		X
. Responsable Communication	CUM Yannick	Yann le Sombre	06 19 54 38 37 ycum@hotmail.com		X (R)	X
. Correspondant Combat	HERLIN Christophe	Alaric	06 17 84 13 98 christophe.herlin@yahoo.fr		X (E)	X
. Correspondant Cavalerie	DUPOUX Robert	Gaillard de Gicon	06 61 94 13 49 mercenairesdutemps@aol.com		X (R)	X

(E) Excusé

(R) Représenté

3 - ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

3.1 – MARQUE «FÉDÉRATION FRANÇAISE MÉDIÉVALE»

Suite à la déclaration en préfecture du Gard le 05/02/2011 de l'association Loi 1901 «Fédération Française Médiévale», ladite association reprend à son compte le dépôt de la marque figurative «Fédération Française Médiévale», enregistrée auprès de l'I.N.P.I. en date du 23/10/2010 et en devient de fait officiellement propriétaire.

Cette modification a fait l'objet d'une demande d'inscription au registre national d'une rectification et d'un nouvel enregistrement auprès de l'I.N.P.I. en date du 18/05/2011 sous le numéro RNM 549519.



3.2 – STATUTS, RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET CHARTE DE LA FÉDÉRATION

Les Statuts, Règlement Intérieur et Charte de la Fédération Française Médiévale vont faire l'objet de mises à jour, préalablement à une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, en raison de changements à venir dans l'administration de la Fédération.

3.3 – PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire, ainsi qu'une Assemblée Ordinaire vont devoir être organisées d'ici la fin de la saison médiévale, afin d'arrêter et d'approuver les Statuts, Règlement Intérieur, Charte et Règlements d'Archerie et de Mêlée en cours de modifications.

4 - RÈGLEMENTS DE COMBATS DE LA FÉDÉRATION

4.1 – RÈGLEMENT D'ARCHERIE

Le Règlement d'Archerie est en cours de modifications et de rectifications suite à diverses discussions sur le sujet, entre le correspondant de la discipline précitée et les archers affiliés à la Fédération, afin de donner davantage satisfaction et de cohérence concernant cette pratique lors des rassemblements médiévaux.

4.2 – RÈGLEMENT DE MÊLÉE

Le Règlement de Mêlée a donné lieu à de premières modifications entre les divers combattants de la Fédération, en raison de certains articles inadaptés à sa pratique sur le terrain.

5 - CONCLUSION

L'association Loi 1901 «Fédération Française Médiévale», déclarée en préfecture du Gard le 05 Février 2011, est officiellement propriétaire de la marque figurative «Fédération Française Médiévale» enregistrée à l'I.N.P.I. le 23 Décembre 2010, puis le 18 Mai 2011 sous le numéro RNM 549519, suite à une demande de rectification auprès du même institut.

Il a été décidé d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire, ainsi qu'une Assemblée Ordinaire en fin de saison 2011, afin de présenter et d'approuver les nouveaux Statuts, Règlement Intérieur, Charte et Règlements d'Archerie et de Mêlée de la Fédération Française Médiévale qui auront été mis à jour.

~ * ~ * ~ * ~

Patricia MOURAREAU
Présidente

Gilles CARRIÈRE
Vice-Président

Patrick VALLAT
Trésorier

Romana TADIOTTO
Trésorière Adjointe